

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
TÉLÉPHONE 31-01
Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.
Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS
Pour toute la France... UN AN 15 fr.
Etranger... 20 fr.
Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur
On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les abonnements sont payables d'avance et partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES
Annonces industrielles, en 4^e page, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne
Réclames en quatrième page... 1 franc
Chronique trimestrielle page... 1 franc 50
Chronique deuxième page... 2 francs
Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon.
Prix spéciaux pour Contrats & l'année

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
TÉLÉPHONE 31-01
Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines
Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

Réquisitions, Réclamations

Le ministre de l'agriculture a adressé aux préfets la circulaire suivante, datée du 25 novembre :

Monsieur le Préfet,
Mon administration est souvent saisie de réclamations de la part d'agriculteurs protestant contre des réquisitions qu'ils croient exagérées ou effectuées à des prix insuffisants, ou aussi contre la réquisition d'animaux dont l'abatage est interdit.

Jusqu'à ce jour, mon administration avait immédiatement appelé sur ces réclamations l'attention de l'administration de la guerre, qui ouvrait une enquête en vue de déterminer le bien-fondé de ces plaintes.

Or, j'ai constaté que, très fréquemment, les enquêtes effectuées par les soins du département de la guerre, faisaient ressortir des erreurs matérielles dans l'exposé du fait même sur lequel était basée la réclamation.

J'ai, en conséquence, décidé, pour éviter aux services militaires des pertes de temps injustifiées, de ne plus tenir compte que des demandes accompagnées ou revêtues d'une certification de l'autorité municipale du lieu attestant l'exactitude matérielle du fait dont le signataire croit avoir à se plaindre. Je vous serais obligé de porter cette décision à la connaissance de vos administrés, par l'intermédiaire du « Recueil des actes administratifs ». Vous voudrez bien, en particulier, afin d'éviter les réclamations inutiles, préciser la différence qui existe entre une réquisition légalement faite, imposée en vertu de la loi dans l'intérêt supérieur de la Défense nationale, réquisition dont le prix peut donner lieu à des réclamations dans les formes réglementaires, et les achats directs opérés par l'administration de la guerre.

Ces achats directs, même s'ils sont effectués par des commissions de réquisition, ont lieu de gré à gré à prix débattu, et les vendeurs sont libres, par conséquent, d'accepter ou de refuser ces prix. Ils ne sauraient donc, après que le marché a été ainsi conclu à l'amiable, présenter aucune réclamation au sujet d'un prix librement accepté par eux, ce prix, pour une cause quelconque, leur parût-il, ensuite désavantageux. Il ne faut pas qu'il puisse exister le moindre doute à cet égard dans l'esprit des vendeurs, dont la situation est toute différente de ceux qui ont subi la réquisition légale.

J. MELINE.

La Reconstitution du Cheptel français

Dans la séance qu'elle a tenue hier, l'Académie d'agriculture a entendu la lecture d'une étude de M. Moussu, professeur à l'école nationale d'Alfort relative à la reconstitution du cheptel français que l'invasion, la réquisition et maintes autres causes ont diminué dans des proportions si considérables.

Dans cette étude, M. Moussu observe d'abord qu'à la fin de 1913, nous avions au total — bœufs, vaches et génisses — 14.800.000 têtes de bétail. Au 1^{er} juillet 1915, après une année de guerre, nous ne possédons plus que 12.280.000 têtes. Est-ce à dire que notre élevage soit gravement compromis par cette diminution qui s'est encore accrue depuis le mois de juillet? Non, conclut M. Moussu.

Il faut en effet attendre les meilleurs résultats de l'arrêté pris récemment par le ministre de l'agriculture, interdisant l'abatage des vaches en gestation, des génisses et des veaux femelles. Mais, fait observer l'éminent professeur, cet arrêté serait insuffisant si la volonté de faire un appel plus large aux importations de viandes abattues coloniales ou étrangères ne se traduisait à bref délai par des actes définitifs répondant aux besoins de l'armée et de la population civile.

M. Moussu ajoute que si l'on veut bien songer qu'après la guerre des besoins immenses de bétail de boucherie ou de reproduction se feront sentir dans l'Europe entière, dans les empires du centre plus que partout ailleurs, on admettra sans peine que la France, mieux que tout autre pays d'Europe, se trouvera admirablement placée pour faire de l'exportation rémunératrice, source immédiate de richesse, pourvu qu'on sache bien conserver son troupeau sans trop l'affaiblir.

M. Moussu termine en déclarant que, suivant lui, l'avenir de notre fortune agricole se trouve représenté à l'heure actuelle par l'abondance de nos importations de viandes abattues et qu'il est certain que des commerçants pratiques et avisés pourront, dans la période d'après-guerre, devenir des exportateurs de nos viandes vers les pays moins favorisés et notamment faire sur leurs exportations en Allemagne et en Autriche-Hongrie des bénéfices considérables.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec peine le décès de Mme André Bittard, née Léontine Bidault, survenue à Néronde, le 4 janvier, à l'âge de 36 ans.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à M. André Bittard, son époux, à M. Jean Bittard, son fils et à toute la famille, l'expression de nos profonds sentiments de condoléance.

GRAINS ET FARINES

Marché de Lyon

Vendredi 7 janvier.
L'humidité prolongée devient inquiétante pour l'avenir des cultures en terre et les plaintes qui nous parviennent à ce sujet sont de plus en plus nombreuses. Il est malheureusement à craindre que le retour d'un temps sec ne soit pas proche.

La physionomie des affaires ne varie guère, les difficultés d'expédition, les réquisitions et les hauts prix empêchent un mouvement commercial plus actif.

A notre marché aux grains de cette après-midi, l'assistance était d'importance moyenne, on notait la présence de quelques cultivateurs des environs, à qui le mauvais temps laisse des loisirs, venus plutôt pour se renseigner que pour offrir de la marchandise.

BLES. — Les offres se sont encore raréfies cette semaine par suite des réquisitions qui se sont généralisées dans divers départements. Par contre, la demande a gagné de l'activité et notamment de la région de Marseille on est très acheteur.

Il s'ensuit que les détenteurs ont tendance à augmenter leurs prétentions et l'on traite difficilement aujourd'hui au-dessous de 31 fr. les 100 kilos départ.

A notre marché, on a fait quelques blés de Bourgogne de 30,75 à 31 fr. départ, de la région lyonnaise, à 31,50 rendus Lyon. On offre des blés de l'Oise sans garantie de poids depuis 30,50 départ ou garantis 78 kilos à 31 et 31,25.

On réquisitionne dans le Bourbonnais; aussi les cours que nous donnons pour cette provenance ne sont que purement nominaux.

On cote :
Blés du rayon Lyonnais-Dauphiné-Bresse... 31 50
Blés du Centre (Allier, Cher, Nièvre)... 32
Les 100 kilos rendus Lyon ou parité.

Les cours suivants s'entendent blés de la dernière récolte aux 100 kilos pris dans les gares de chaque provenance :

Blés Allier, Cher, Nièvre...	31	31 25
Blés de la Côte-d'Or...	30 65	30 75
Blés de l'Yonne...	30 75	31
Blés Saône-et-Loire...	30 75	31
Blés Aube, Marne, Hte-Marne	30 60	30 75
Blés de la Seine-et-Marne...	30 75	30 90
Blés Sarthe et Mayenne...	31	...
Blés Oise, s. g. d. p.	30 50	30 60
Blés Oise g. 78 k.	31	31 25
Blés Somme, Seine-et-Oise...	30 50	...
Blés Poitou ...	31	...
Blés Beauce ...	31	...
Blés Touraine ...	31	...
Blés Côtes-du-Nord, Finistère...	30 25	...
Blés Ile-et-Vilaine, Loire-Inférieure ...	30	30 50
Blés Nord Pas-de-Calais...	30 25	30 50

FARINES. — Les affaires sont difficiles et l'on traite au prix de la taxe, soit 42 fr. les 100 kilos nus rendus en boulangerie.

ISSUES. — La température douce a bien ralenti la consommation des sons mais en raison de l'exiguïté des stocks les cours n'ont pas de peine à se maintenir.

On cote :
Sons gros ... 17 75
Recoupes ... 17 50
Fleurages blancs ... manquent
Fleurages bis ... 22 ... 23
Criblures blanches ... 18 ... 20
Criblures noires ... 13 ... 15
Les 100 kilos bruts Lyon, toiles de l'acheteur.

SEIGLES. — Les affaires sont calmes, mais les cours n'ont pas tendance à monter. Il y a des vendeurs de seigles de Champagne à 27 et 27,25 départ, des seigles de Bretagne de 26,75 à 27 fr. départ. Nos seigles du rayon valent de 27 à 27,50 suivant les provenances.

On cote :
Seigles du Rhône et de la Loire... 27 25 27 50
Seigles de l'Isère ... 27 ... 27 25
Seigles de Champagne ... 27 25 ...
Seigles du Centre ... 27 50 ...
Les 100 kilos départ.

AVOINES. — Les réquisitions absorbent presque toutes les avoines. On ne traite pas d'autre part ni des avoines d'Algérie ni des avoines exotiques. Il en résulte que le marché de ces grains est bien dénué d'intérêt.

A 31 fr. départ, du Centre ou du Poitou, nous avons des acheteurs. Les quelques quantités offertes de la région lyonnaise trouvent facilement preneurs de 30,50 à 31 fr. rendues.

En tendance très ferme, on cote :
Avoines de la région lyonnaise noires ... 31 ..
grises ... 30 50 ..
Les 100 kilos rendus Lyon ou parité.
Avoines noires du Centre... 31 .. 31 25
Avoines grises d'hiver Poitou-Centre ... 31 .. 31 25
Les 100 kilos départ.

ORGES. — La malterie avait de se remettre aux achats, les détenteurs se montrent un peu plus exigeants, d'autant plus que les offres ne sont pas abondantes.

Sur notre place, on achète quelques orges de Tunisie par Marseille, que l'on paye de 29,75 à 31,50 gare, selon les qualités.

Beauce, Gâtinais, 34 fr.; Bretagne, 30,75 à 31 fr. les 100 kilos départ.
MAIS. — Les mais ne sont pas très chers à l'origine, mais le fret les grève d'une façon excessive. Ce fret est, en effet, actuellement de 18,50 le quintal pour les mais de la Plata. On tient à Bordeaux : mais blanc Plata, embarquement janvier, 31,75 caf.
A Marseille, on tient les jaunes Plata 31 fr. nus caf. On offre des mais blancs d'Egypte à 29 fr. disponibles ou 28,50 flottant embarquement janvier, les 100 kilos logés caf; des mais blancs du Dahomey à 29,50 logés origine gare, sans escompte.

SARRASINS. — Les cours sont fermes. On tient : sarrasins de Bretagne, 22,50 à 22,75 les 100 kilos nus départ et plutôt ce dernier prix.

Marché de Marseille

Jeudi 6 janvier.
BLES DURS. — On cote : Algérie-Tunisie, marchands 78 kilos, 38 fr. quai Marseille, escompte 1/2%; colons 80 kilos, 40 fr. quai Marseille, escompte 1/2%.

Ferd. et Max PALM, Courtiers-Représentants — MARSEILLE —

Jeudi 6 janvier.
GRAINS GROSSIERS. — Marché très ferme.
MAIS. — Nous pratiquons disponible : Plata jaunes, 32 fr.; rouges, 33 fr.; Tonkin jaunes, 30,75; Annam petits, 32 fr.; Egypte blancs, 30,50.

En livrable, on offre : livraison fin janvier, Plata jaunes, 32,50; rouges, 33,25; Egypte blancs, 31,25 logés.

AVOINES Algérie-Tunisie. — Nous pratiquons disponible : machinées 48 kilos environ, 36,50; ordinaires, 36 fr. nus.

ORGES. — Nous pratiquons disponible : Tunisie, 29,50 nu; Suisse, 30,25; Sfax, 30,50 nu quai Marseille.

J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Amour, MARSEILLE. — Grains, Farines et Issues.

Jeudi 6 janvier.
FARINES ET ISSUES. — Farines. — Nous cotons farines tendres 74 % 51,45 prix taxe; Tuzelle, 51,50 les 122 kil. 500; gâteaux D fleurs, de 37 à 38 fr.; entières mitardines, de 36,50 à 37 fr. La demande est toujours active pour les gâteaux D.

ISSUES. — Marché toujours à la hausse. Nous cotons : son rouge tendre disponible, de 19,50 à 20 fr.; son dur, de 18 à 18,50; repasse rouge tendre, 18 fr.; repasse dure, de 17 à 17,50. Le tout nu gare Marseille, comptant net.

Auguste PFISTER, courtier, 32, rue Paradis, Marseille. — Tél. 48-01. — Grains, farines et issues.

Marché de Toulouse

Lundi 3 janvier.
Le Syndicat général des grains, graines et farines de Toulouse et de la région nous communique les cours suivants :

Seigle, de 21,50 à 22 fr. les 75 kilos; orge, de 19 à 20 fr. les 60 kilos; avoine, de 15 à 15,50 les 50 kilos; mais blanc, de 21,50 à 22 fr. les 75 kilos; haricots, de 55 à 60 fr. l'hectolitre; fèves, de 22,50 à 23 fr. les 65 kilos; vesces noires, de 21,50 à 22 fr. les 80 kilos.

R.G. de 23 à 24 fr.; repasses, de 19 à 20 fr.; sons, de 19,50 à 20,50 les 100 kilos.

Marché de Paris

Mercredi 5 janvier.
Assistance plus nombreuse qu'à notre précédente réunion, mais affaires toujours réduites. La tendance est calme sur les blés et farines, ferme pour les issues, les orges, les avoines, les sarrasins.

Blés étrangers. — Les réquisitions continuent et les expéditions restent difficiles en raison de l'absence de wagons.

Les blés demandés sont ceux pour lesquels on peut garantir un poids spécifique de 77 à 78 kilos à l'hectolitre, ou ne s'intéresse guère aux autres qualités.

On cote aux 100 kilos départ : Aisne, de 30,60 à 30,75; Aube et Marne, de 30,85 à 30,75; Yonne, de 30,85 à 31 fr.; Loiret, Eure-et-Loir, de 30,75 à 31 fr.; Somme, de 30,25 à 30,50; Oise, de 30,50 à 30,60; Meuse, de 30,35 à 30,45; Touraine et Centre, de 30,85 à 31 fr.; Bretagne, de 30 à 30,10; Ile-et-Vilaine, de 30,50 à 30,75.

Blés étrangers. — Les marchés américains ont dénoté de la faiblesse au début de la semaine. Le ton s'est ensuite raffermi sous l'influence d'une diminution des recettes dans le Nord-Ouest et de fortes expéditions. Plus tard, il s'est produit une réaction sur les prévisions d'une augmentation du stock visible.

On cote : blé du Canada, Manitoba n° 1, de 41 à 42,50 caf; sur janvier-février, Manitoba n° 2, de 40,50 à 42 fr. même époque; de la Plata 78 kilos à l'hectolitre, de 42 à 43,50 sur janvier-février.

Farines indigènes. — Les affaires sont calmes. On paie de 40,50 à 42 fr. les 100 kilos, suivant les provenances. Dans le camp retranché de Paris, le prix du gros sac en farine supérieure reste fixé à 65 fr., livraison à domicile.

Farines étrangères. — Affaires calmes. On cote : farines américaines, de 49,50 à 52,50, suivant marques.

ISSUES. — Tendances toujours très ferme. On tient : fabrication parisienne, aux usines, de 18,25 à 18,50; produits de la région de Lyon, 18,25 départ; de l'Est, de 18,25 à 18,40 départ; de Touraine, 18,50; les sons de Marseille valent : blé tendre, 17,90; blé dur, 16,50 départ gare.

Seigles. — Très peu d'affaires ne portant que sur de faibles quantités. On tient : seigles de l'Aisne, Champagne, Yonne, de 27,25 à 27,35; Loiret et Centre, de 27,50 à 27,60; Bretagne, 26,75; Somme et Oise, 27 fr. les 100 kilos départ.

Farines de soie. — 40 à 41 fr. départ, suivant les marques.

Avoines indigènes. — Les offres se raréfient encore, aussi la hausse fait de nouveaux progrès.

On paye, en gares de Paris, de 32,50 à 32,75 les avoines grises. Aux 100 kilos départ, on tient : grises de coupe, de l'Isle, de l'Eure, 32 fr.; Bretagne, de 30,50 à 31 fr.; noires de Bretagne, de 31 à 31,25; noires du Centre, de 31,75 à 32 fr.; grises du Poitou et du Centre, de 31,50 à 31,75. On traite quelques affaires en provenances d'Algérie-Tunisie, de 30,50 à 31 fr., suivant poids, sur wagon Marseille.

Orges. — La baisse est arrêtée et les cours remontent un peu au contraire par suite de nouvelles demandes de la malterie. On a fait une majoration de 25 à 50 centimes sur les cours de la semaine dernière.

On tient aux 100 kilos départ : Champagne, de 33 à 33,25; Beauce Gâtinais, 34 fr.; Sarthe et Mayenne, de 32,75 à 33 francs; Bretagne, de 30,50 à 30,75; Ile-et-Vilaine, 31 fr.; Poitou et Charente, de 32,50 à 32,75.

MAIS. — Les provenances de La Plata sont tenues de 30,75 à 31 fr. les 100 kilos logés Le Havre; 30,25 sur Bordeaux et Marseille. Il y a des revendeurs de mais Plata à 31 fr. Paris, en sacs de location.

On cote en dernier lieu : mais de la Plata, embarquement décembre, de 30,75 à 31 fr.; dito janvier, de 31 à 31,25; dito février, de 31,25 à 31,50.

Sarrasins. — Offres rares en disponible. On cote aux 100 kilos départ : Bretagne, 22,50 en disponible; 22,85 à livrer sur les trois mois de janvier; Normandie et Manche, de 22,75 à 23 fr.; Limousin, 23,50.

MARCHÉS DES CHANGES

Paris, 4 janvier. — Londres, de 27,75 à 27,85; Danemark, de 1,57 à 1,61; Espagne, de 5,54 1/2 à 5,60 1/2; Hollande, de 2,58 à 2,62; Italie, de 87 1/2 à 89 1/2; New-York, de 5,80 1/2 à 5,90 1/2; Norvège, de 1,60 à 1,64; Portugal, de 3,85 à 4,05; Pétersbourg, de 1,69 à 1,77; Suède, de 1,61 à 1,65; Suisse, de 111 à 113.

Genève, 4 janvier. — Allemagne, 95,50; Autriche, 64 fr.; Paris, de 89,25 à 89,35; Londres, de 24,83 à 24,87; Italie, de 78,70 à 78,80; Hollande, de 230 à 230,30; New-York, de 5,18 à 5,22.

Paris, 5 janvier. — Londres, 27,76 1/2; Danemark, de 1,57 à 1,61; Espagne, de 5,57 à 5,63; Hollande, de 2,588 à 2,62; Italie, de 87 1/2 à 89 1/2; New-York, de 5,80 à 5,90; Norvège, de 3,85 à 4,05; Pétersbourg, de 1,69 à 1,77; Suède, de 1,63 à 1,67; Suisse, de 112 à 114.

Genève, 5 janvier. — Recul encore considérable des changes germaniques : Allemagne, 94,25; Autriche, 60 fr.; Paris, 88,23; Londres, 24,60; Hollande, 232,25; New-York, manque.

Nous lisons dans les Informations financières de la Tribune de Genève : Une véritable tourmente s'est abattue ce matin sur notre marché des changes. Les offres tombaient dans le vide et les cours ont fait un plongeon formidable. Ce sont les changes germaniques qui menent cette course à la baisse. Le chèque allemand a reculé encore d'un franc et quart, à 94,25 et le chèque autrichien, qui, décidément, détiend tous les records, a perdu quatre francs, à 60. Ce sont là des cours vertigineux et qui montrent à quel gouffre courent les empires du centre, leurs ressources. Le jour où ces pays pourront reprendre leurs échanges avec le reste du monde, ils se trouveront complètement ruinés. Avec une perte de près de 50 % sur son change à l'étranger, l'Autriche devra payer tout ce qu'elle achète hors de ses frontières deux fois plus cher qu'avant la guerre, et l'Allemagne 30 % plus cher. Aucune organisation industrielle ou commerciale ne peut supporter le poids d'une pareille surcharge.

Paris, 7 janvier. — Londres, 27,78 à 27,88; Norvège, 1,61 à 1,65; Danemark, 1,57 1/2 à 1,61 1/2; Portugal, 3,85 à 4,05; Espagne, 5,54 1/2 à 5,60 1/2; Pétersbourg, 1,69 à 1,77; Hollande, 2,588 à 2,62 1/2; Suède, 1,63 1/2 à 1,67 1/2; Italie, 87 1/2 à 89 1/2; Suisse, 112 1/2 à 114 1/2; New-York, 5,90 à 5,90.

New-York, 6 janvier. — L'effondrement des devises austro-allemandes se manifeste de plus en plus; hier le change allemand est tombé de 75 1/8 à 74 1/2 cents pour 4 marks, et la couronne à 12 cents 70, soit 0,607 au lieu de 1 fr. 05.

Genève, 6 janvier. — Allemagne, 92,50; Autriche, 60,50; Paris, 87,95; Londres, 24,40; Italie, 77,90; New-York, 5,14.

Contre la Hausse du Sucre

Le ministère du commerce nous communique la note suivante, que nous publions à titre de document :
Des interprétations inexactes ayant été données sur les décisions prises par M. Clémentel, ministre du commerce, dans le but d'enrayer la hausse injustifiée du sucre, il est nécessaire de rétablir les faits.

Informé que la spéculation cherchait à faire monter les sucres à des cours élevés, nullement en rapport avec leur prix de revient, soit en France, soit sur les marchés extérieurs, M. Clémentel convoqua une première fois M. Moutard, président des courtiers assermentés et président du syndicat de commerce du sucre. Il le reçut en présence de M. Boley, directeur des affaires commerciales, le samedi 18 décembre.

La cote officielle publiée à cette date à 82 fr. 75 le cours du sucre blanc n° 3, qui, pratiquement, sert d'étalon aux cours des autres catégories de sucre.

Le ministre fit observer à M. Moutard qu'il était inadmissible que, dans les circonstances actuelles, on se livrât à une spéculation abusive sur une denrée de première nécessité. Il déclara qu'il avait la preuve que de récents cours élevés avaient été cotés à propos de transactions portant sur des quantités très réduites. Ces cours étaient inscrits sans qu'on puisse avoir connaissance des noms des parties contractantes. Enfin, aucune indication ne pouvait être fournie sur le chiffre total auquel les quantités vendues depuis plusieurs mois avaient pu s'élever.

Cette dernière lacune était d'autant plus grave que le ministre du commerce avait antérieurement prescrit de relever, concurrentement avec le prix, le nombre des sacs vendus, et de n'établir de cours officiels que si les quantités traitées étaient au moins de 500 sacs.

D'autre part, M. Clémentel fit connaître au président du syndicat que le gouvernement avait à sa disposition un stock important de sucres de valeur similaire au sucre blanc n° 3 permettant de parer aux besoins de la consommation à un prix ne dépassant pas 75 francs. Enfin il déclara nettement que si les cours étaient maintenus à des taux ainsi élevés, le gouvernement se verrait obligé, pour prendre la défense de l'alimentation publique, de recourir à la réquisition des stocks sur lesquels se produisaient ces spéculations abusives et à la fermeture de la Bourse de commerce.

A la suite de cette intervention, la cote officielle fut supprimée; mais bientôt des cours officieux s'établirent et des transactions se produisirent au prix de 77 à 78 fr. les 100 kilos. Cette baisse de prix montre combien les cours cotés étaient artificiels.

Le ministre du commerce, informé que les prix de ces transactions avaient une tendance à remonter, convoqua de nouveau M. Moutard, le 31 décembre, et en présence de M. Ghapsal, directeur du service de ravitaillement civil, et de M. Bolly, directeur des affaires commerciales, lui déclara qu'il ne pouvait tolérer que une cote officieuse offrant encore moins de garanties que la cote officielle supprimée puisse s'organiser à la Bourse de commerce et régir les transactions sur tout le territoire.

Il fit connaître au représentant du syndicat des sucres, en lui fournissant les renseignements les plus circonstanciés, l'importance des stocks disponibles. Ces stocks, y compris ceux à recevoir, achetés à des cours permettant de livrer à un prix ne dépassant pas 75 fr. des sucres non raffinés mais pouvant être utilisés avant ou après traitement, dans les mêmes conditions que le sucre blanc n° 3, s'élevaient, pour les neuf mois à couvrir de la campagne 1915-1916 au 4^{er} décembre, à un total environ 500.000 tonnes. Or, cette quantité de 500.000 tonnes sera suffisante pour notre consommation générale telle qu'elle a été évaluée par la direction générale des contributions indirectes pour le temps de guerre, y compris la consommation de nos colonies d'Afrique du nord pendant cette même période. Le gouvernement n'aurait donc plus qu'à s'assurer un stock de prévoyance pour faciliter les débuts de la campagne prochaine. Il est certain de pouvoir faire ces achats d'ailleurs très peu importants, à des conditions permettant largement la cession de 75 fr. les 100 kilos. Enfin, les cours mondiaux, eux-mêmes, gonflés eux aussi par la spéculation, céderont très probablement devant la récolte très abondante de Cuba, évaluée à un minimum de 3.500.000 tonnes, soit 600.000 tonnes environ de plus que la récolte de la campagne 1914-1915.

Cette situation de rien retenir que l'importance des stocks existants et leur prix de revient, suffit à démontrer ce qu'il y avait de fictif dans la hausse incriminée. M. Clémentel déclara à M. Moutard qu'il ne tolérerait pas de hausse nouvelle, que le gouvernement saurait prendre les moyens efficaces pour l'enrayer si elle venait à se produire.

Pour consacrer l'état de fait ci-dessus indiqué et stabiliser les prix dans l'intérêt de la consommation non seulement du sucre blanc n° 3 et du granulé américain, mais du sucre raffiné et cassé en boîtes; pour donner à la culture les garanties nécessaires afin que la campagne prochaine se fasse dans les meilleures conditions possibles; pour fixer la date à partir de laquelle s'appliquerait le règlementation des prix dans le commerce, le ministre du commerce a institué une commission dite « du tonnage du prix du sucre » dans laquelle sont représentées les administrations intéressées.

Enfin, après avoir de nouveau signifié à M. Moutard qu'il était bien résolu à

s'opposer à toute manœuvre de spéculation, il lui a déclaré qu'il ne laisserait reprendre la cotation des cours que sous les conditions suivantes :

1^o Ne constater les prix que lorsque l'opération portera sur 500 sacs de sucre au moins;

2^o Consigner de façon explicite les noms et adresses des parties prenantes et le lieu de la marchandise;

3^o Ne retenir dans les opérations que celles traitées par des industriels ou des négociants en sucre, des consommateurs ou des fabricants de produits dérivés;

LE MARCHÉ DES LAINES

A MARSEILLE

Revue de 1915

La période de guerre que nous traversons a bouleversé les conditions habituelles de notre marché des laines, qui a été privé de l'importation de la majorité des pays qui fournissent cet article. Nous constatons néanmoins, en examinant les tableaux de statistiques, que, cette année, les arrivages sont supérieurs de 40.000 balles sur 1914. Nous n'avons cependant reçu aucune laine de Syrie et la fermeture des Dardanelles, nous a supprimé celles de la Mer Noire. L'interdiction de sortie des laines provenant des pays alliés ou neutres nous a enlevé un appoint relativement important.

Le déficit a été compensé par des laines d'Afrique, de Buenos-Ayres et d'Australie, achetées pour le compte de l'Etat. directement dans les pays de production et qui n'ont fait que transiter par notre port.

Marseille, éloignée des régions envahies, a servi d'entrepôt aux laines importées et a réparti les marchandises qui ont alimenté les fabrications de draps, de couvertures et de matelasserie. Ces industries ont ainsi pu donner leur maximum de fabrication et de pourvoir, dans la mesure de leurs moyens, à la bonne organisation de la défense nationale.

La sortie des laines, de France, a été interdite. Quelques rares autorisations, pour des laines fines et mérinos, ont été cependant accordées à des pays neutres et surtout à la Suisse.

Le gouvernement français a aussi permis à des industriels d'Espagne et d'Italie de recevoir certaines qualités, mais à la condition de retourner les produits manufacturés pour les services de l'armée française.

Nous avons clôturé l'exercice 1914 avec un stock de 5.500 balles, composé surtout de laines de Bagdad qui n'avaient pas été vendues, les prétentions des détenteurs étant trop exagérées.

En janvier et février, les importateurs craignant d'être réquisitionnés et payés après la guerre, se sont montrés plus faciles, et ont liquidé leur stock aux fabricants de couvertures. Pendant cette période, les arrivages pour notre port étaient à peu près nuls, puisque la plupart des provenances nous faisaient défaut et que la tonne n'était pas encore commencée en Afrique; aussi, fin mars, notre stock n'atteignait même pas 100 balles.

A partir d'avril, nous recevons des laines d'Algérie, Tunisie et Maroc. Ces provenances du Nord de l'Afrique alimentent seules notre marché pendant quelques mois. Les transactions sont actives et tous les arrivages sont enlevés à l'air et à mesure des débarquements.

La récolte est maintenant épuisée, et nous allons traverser une nouvelle période de calme qui durera jusqu'à la prochaine tonne.

L'Etat étant cette année le grand pourvoyeur à des prix raisonnables, a empêché toute spéculation, et la forte hausse qui se serait certainement produite sans cette mesure de prudence.

Au commencement d'octobre, le ministre de la guerre a décidé de réquisitionner dans toute la France et ses colonies, les stocks disponibles de laines à draperie. Un certain désarroi s'est produit chez nos importateurs. Cette mesure leur faisait craindre l'arrêt complet de tous les arrivages pour notre ville.

Le Syndicat du Commerce des laines, ému de cette situation, adressa immédiatement une requête au Ministre du Commerce. Satisfait par ses services, le gouvernement qui n'avait pas l'intention de procéder, dans les opérations de réquisitions, avec la plus grande largeur de vues, et de concilier le plus possible les intérêts légitimes du commerce et de l'industrie avec les nécessités de la Défense nationale.

Notre industrie locale a participé largement à toutes les fournitures de laines lavées; elle a été de plus très occupée en faisant toute l'année des lavages à façon pour le compte de l'Etat. Nous constatons avec plaisir qu'elle prend un plus grand développement par la création d'un important lavoir à laines.

Nous donnons ci-après les cours comparatifs à la fin des années 1913, 1914, 1915. Pour 1915, nous indiquons les plus hauts prix payés pour les seules qualités arrivées à la vente.

L'avenir de l'article peut être considéré comme très favorable. Le manque de laines doit provoquer une nouvelle avance sur les cours; mais la hausse sera limitée tant que le gouvernement fournira de la laine aux employeurs.

Après notre victoire, il faudra pourvoir aux besoins créés par cette longue guerre, et reconstruire les stocks.

Les grandes villes industrielles de ROUBAIX, TOURCOING, REIMS, pillées et ruinées par les ennemis se relèveront rapidement, grâce à leur énergie, et reprendront dans le monde leur situation prépondérante. Mais, à ce moment, la concurrence commerciale s'établira et la cherté de l'article attendra, pendant quelque temps, son maximum.

Nous signalons en terminant l'heureuse initiative de la ville de Lyon, qui, en mars 1914, va ouvrir une foire d'échantillons de toutes les marchandises. Cette manifestation attirera certainement de nombreux acheteurs. Notre place en subira un contre-coup favorable.

Armand PETIT.

Prix des Laines au 31 décembre 1913-1914 et en 1915 pour les seules provenances arrivées à la vente.

AFRIQUE
Algérie. — Alger : colons. blanche, saint, 1,70, 2 fr., 2,35; arabes, blanche saint, 1,40, 1,70, 2,05; débris, 1 fr., 1,25, 1,70. — Oran : colons, blanche saint, 1,60, 1,95, 2,30; arabes, blanche saint, 1,35, 1,65, 1,90; débris, 0,95, 1,20, 1,60. — Constantine, blanche saint, 1,60, 1,80, 2,20; Bône, blanche saint, 1,35, 1,65, 1,95; Biskra, blanche saint, 1,30, 1,50, 1,90; débris, 1,10, 1,40, 2 fr.

Tunisie. — Tunis, blanche saint, 1,40, 1,60, 1,95. — Sousse, blanche saint, 1,30, 1,50, 1,85. — Sfax, blanche saint, 1,10, 1,30, 1,65. — Tunisie, débris, 0,90, 1,10, 1,40.

Tripolitains-Barbarie. — Tripoli blanche saint, 0,75 à 1,05; lavée, 2,20, 2,50. — Benghazi : blanche saint, 1,05, 1,15; lavée, 1,90, 2,20.

Maroc. — Safaj, blanche saint, 1,30, 1,65, 1,90. — Maziz, blanche saint, 1,40, 1,70, 2,05; débris, 1 fr., 1,25, 1,70. — Oran : colons, blanche saint, 1,60, 1,95, 2,30; arabes, blanche saint, 1,35, 1,65, 1,90; débris, 0,95, 1,20, 1,60. — Constantine, blanche saint, 1,60, 1,80, 2,20; Bône, blanche saint, 1,35, 1,65, 1,95; Biskra, blanche saint, 1,30, 1,50, 1,90; débris, 1,10, 1,40, 2 fr.

Tunis. — Tunis, blanche saint, 1,40, 1,60, 1,95. — Sousse, blanche saint, 1,30, 1,50, 1,85. — Sfax, blanche saint, 1,10, 1,30, 1,65. — Tunisie, débris, 0,90, 1,10, 1,40.

suint, 1,70, 2,05, 2,40; beldia, 1,40, 1,65, 2 fr.; mère lavée, 2,60, 3 fr., 3,90; débris, 1,80, 2,20, 2,45; pelades, 2,15, 2,50, 3,80.

ESPAGNE
Espagne : blanche saint mérinos, 2 fr.; 2,30; noire saint mérinos, 1,75, 2,10; blanche saint entre fine, 1,40, 1,80; noire saint entre fine, 1,45, 1,75; pelades blanches, 1,90, 2,30; pelades noires, 1,90, 2,30, blanche saint commune, 1,40, 1,50.

RUSSIE
Georgie : 1° tonne Touche BOO, 2,25, 2,35; BO, 2fr., 2,15; B, 1,70, 1,90; BS, 1,50, 1,70; GG, 1,40, 1,60; GF, 1,40, 1,60. — Nounka BGC, 1,40, 1,60; G, 1,20, 1,35; N, 1,20, 1,30. — Tarakama BGC, 1,25, 1,40; GF, 1,10, 1,30; N, 1,15, 1,30. — Tartare BGC, 1,20, 1,30; GF, 1,10, 1,20; N, 1,10, 1,20. — Chasevan BGC, 1,50, 1,65; N, 1,35, 1,55.

Georgie : 2° tonne Touche AOO, 2,00, 2,45; AO, 2,10, 2,35; AB, 1,80, 2,10, BCO, 2,20, 2,45; BO, 2 fr., 2,30; B, 1,65, 2,10; BS, 1,40, 1,70; GC, 1,40, 1,60; GF, 1,40, 1,45. — Nounka AB, 1,50, 1,95; B, 1,40, 1,65; GF, 1,15, 1,35.

Turkistan : 1° tonne saint B, 1,30, 1,50; GC, 1 fr., 1,15; NGF, 1,05, 1,25; lavée BL, 2,10, 2,30; GCL, 1,80, 2 fr.; GFL, 1,60, 2 fr.; NL, 1,70, 2fr. — Montagne saint B, 1,50, 1,70; N, 1,30, 1,55; G, 1,15, 1,50.

Donsky : 1° tonne saint, 1,45, 1,55; couleurs saint, 1,15, 1,25; blanche lavée, 2,80, 3,40; 2° tonne saint, 1,40, 1,25; commune blanche saint, 1,40, 1,60; couleurs saint, 1,10, 1,25.

Grinée : mérinos saint, 1,80, 2,20; commune blanche saint, 1,40, 1,60; couleurs saint, 1,10, 1,25. — Kalmouk, lavée BGC, 1,90, 2,25.

PERSE.
Khorassan : 1° tonne lavée BB, 2,20, 2,60; BB2 ou BS, 1,70, 2 fr.; B2 ou B, 1,70 2fr.; N, 1,75, 1,85; G, 1,75, 1,85; MB, 1,50, 1,60; MN, 1,15, 1,25; 2° tonne lavée BP, 2,15, 2,50; GP, 1,75, 1,85; NP, 1,70, 1,85.

TURQUIE D'ASIE
Ports du Levant. — Angora : blanche saint, 1,35, 1,65; couleurs saint, 1,15, 1,25; blanche lavée, 2,65, 3fr. — Samoun, blanche saint, 1,35, 1,50. — Fatza, lavée blanche, 2,80, 3,20. — Smyrne : blanche saint, 1,50, 1,70; couleurs saint, 1,20, 1,40. — Jafza : blanche saint, 1,20, couleurs, 1,10, 1,20. — Pelades, 1,70, 1,90; couleurs, 1,40, 1,20.

Caramanie : blanche saint, 1,65, 1,80; piquée de gris, 1,40, 1,60; grise foncée, 1,40, 1,50; noire, 1,45, 1,60; pelades blanches, 1,90, 2,40; couleurs, 1,40, 1,50. — Chypre : blanche saint, 1,55, 1,75; couleurs, 1,10, 1,25. — Alep et Orfa : blanche saint, 1,35, 1,60; couleurs, 1,10, 1,25. — Damas et Tripoli, blanche saint, 1,30, 1,50. — Alep, blanche lavée, 3 fr., 3,40.

Orfa, blanche lavée, 3,05, 3,50. — Damas, blanche lavée, 3 fr., 3,40. — Tripoli, blanche lavée, 3 fr., 3,40. — Alep, Orfa, Damas, Tripoli : blanche 2° lavée, 2,50, 3 fr.; gris clair, 2,30, 3 fr.; foncé, 1,85, 2,50; noire, 1,90, 2,60; moutons blancs, 1,50, 2,20; couleurs, 1,25, 1,80. — Alep : pelades blanches, 2 fr., 2,30; couleurs, 1,15, 1,75. — Damas : blanches, 2,10, 2,40; couleurs, 1,20, 1,80. — Beyrouth : blanches, 1,60, 2,05; couleurs, 0,90, 1,50.

MESOPOTAMIE
Golfe Persique. — Bagdad : lavée blanche B, 2,15, 3 fr.; noire N, 2 fr., 3 fr.; brune NR, 2 fr., 3 fr.; rousse R, 1,90, 3 fr.; grise G, 1,80, 2,90; pie P, 1,80, 2,75; moutons triés (en 1915) 3 fr., 1,35, 2,40. — Mossoul : lavée blanche, 2,60, 3,25; couleurs, 1,90, 2,50. — Caracah, lavée blanche, 2,60, 3,25; couleurs, 1,80, 2,50.

DIVERSES
Varna : Sigayes, blanche saint, 1,70, 1,90; noire, 1,50, 1,80; grise, 1,25, 1,60. — Zirkana : blanche saint, 1,30, 1,40; couleurs, 1 fr., 1,20. — Gorse : blanche saint (en 1915) 1,90, 1,45, 1,75; noire (en 1915) 1,80, 1,45, 1,65. — Sicile, saint blanche, 1,40, 1,50. — Sardaigne : saint blanche, 1,30, 1,50; couleurs, 1,20, 1,40. — Egypte, pelades blanches, 0,90, 1 fr.; couleurs, 0,60, 0,75. — Sénégal, lavée blanche (en 1915) 2,40, 1,75, 2,15.

Importation pendant les dix dernières années : 1915, 146.657 balles; 1914, 106.555; 1913, 139.083; 1912, 119.663; 1911, 110.147; 1910, 133.174; 1909, 155.500; 1908, 112.700; 1907, 179.877; 1906, 195.678.

Penses-tu que ça réussisse!
Les Boches conservent leur incommensurable kulot! On peut en juger par les lignes suivantes que nous empruntons à notre sympathique confrère « La Tribune de Genève ».

L'Allemagne, par une voie détournée, fait des propositions de paix. Celles-ci, en tant que question politique ne nous concernent pas; mais il y a dans le document publié par la Nouvelle Gazette de Zurich, certaines clauses financières qui sont de notre ressort. Et nous ne pouvons guère ne pas en parler car elles sont cocasses au possible.

L'Allemagne, paraît-il, ne demanderait aucune concession de territoire à la France. Elle ne lui demanderait pas non plus d'indemnité de guerre... Ici nous devons citer textuellement, car la chose est trop belle pour n'être pas exposée dans toute sa simplicité :

« L'Allemagne renoncera également à une indemnité de guerre à payer par la France si cette dernière lui cédait ses créances sur la Russie, du montant de dix-huit milliards. »

On ne fait pas mieux comme absurdité. Tout d'abord, quelle différence y a-t-il entre cela et le paiement d'une indemnité de guerre? Ensuite, le gouvernement français ne possède aucune créance sur la Russie. Les créances russes consistent en obligations des divers emprunts russes, lesquelles sont entre les mains de banque ou de particuliers. Va-t-on forcer ces banques et ces particuliers à envoyer leurs titres à Berlin? Comme étranges sans doute! Et finalement que deviendraient les porteurs étrangers, Suisses par exemple, qui détiennent un tiers de ces titres emprunts russes émis en France? Devraient-ils, eux aussi faire ce petit cadeau au gouvernement allemand? Charmante perspective, en vérité.

COMMERCANTS
VOUS GAGNEREZ 30 O/O en vendant à votre Clientèle

notre Almanach de la Grande Guerre dont nous vous ferons parvenir sur votre demande, franco de port, grande vitesse, le nombre d'exemplaires que vous désirerez et que nous vous facturerons 42 centimes au lieu de 60 centimes, son prix de vente. L. Godard et C°, imprimeurs-éditeurs, 9-11 et 14, rue Villerey, Lyon.

REQUISITIONS IRRÉGULIÈRES D'EAUX-DE-VIE ET RHUMS

M. Paul Bignon, député, a demandé à M. le ministre de la guerre : 1° quelle procédure est suivie pour les réquisitions d'alcool par l'autorité militaire, ajoutant que divers avis ministériels avaient indiqué que l'on ne devait réquisitionner que les alcools d'industrie, à l'exclusion des alcools de vin, de cidre, de rhums, etc.; 2° pourquoi, dans certaines régions, on réquisitionne les eaux-de-vie et les rhums, et pourquoi on ne le fait pas dans d'autres; 3° s'il y a une règle établie pour ces sortes de réquisitions et, dans l'affirmative, quelle est cette règle.

Voici la réponse du général Gallieni : 1° pour satisfaire aux besoins du ravitaillement des armées, le service de l'intendance a dû recourir à des réquisitions de rhums et eaux-de-vie.

2° Les réquisitions ont été effectuées dans les principaux ports importateurs pour les rhums et dans les régions productrices d'eaux-de-vie communes pour les eaux-de-vie.

3° Les règles établies ont été les suivantes : pour les rhums, prélèvement de la moitié des stocks au jour de la réquisition en ne faisant porter cette dernière que sur les rhums de qualité courante; pour les eaux-de-vie, réquisition de la moitié du stock de chaque prestataire, en limitant l'opération à certaines régions.

AUTORISATION D'EXPORTATION

Par dérogation aux dispositions du décret du 7 décembre 1915, peuvent être exportés ou réexportés sans autorisation spéciale, lorsque l'envoi a pour destination l'Angleterre, les Dominions, les pays de protectorat et colonies britanniques, la Belgique, le Japon, la Russie, la Serbie ou les Etats de l'Amérique, les produits énumérés ci-après : conserves de poissons, figues sèches, conserves de légumes.

AUJOURD'HUI Les Petites Annonces A LA QUATRIÈME PAGE

La Hausse du Prix des Navires

De la Tribune de Genève : De grands profits continuent à être faits dans la vente des navires. Le steamer Rakina qui avait été vendu en octobre 1914 à environ 17.000 liv. st. à maintenant changé de mains et est arrivé à 83.000 liv. st. alors que le steamer Agios-Georgios (ex-Sainte-Irène), après avoir été vendu pour environ 23.450 liv. st. en 1914 vient d'être vendu pour environ 95.000 liv. st.

Voici d'autres exemples de ces gros profits : Le vapeur en acier à pont unique Jolasek, 2.284 tonnes, construit à West Hartpool, en 1888, portant environ 3.600 tonnes en lourd, a été vendu à des acheteurs norvégiens pour environ 39.000 liv. st. Ce vapeur avait été avant la propriété de MM. Steel Young et Co de Londres qui l'avaient vendu en août 1914 pour environ 8.250 liv. st.

Le steamer en acier à un seul pont Quito, de 3.358 tonnes, construit à Port Glasgow, en 1900, portant environ 5.560 tonnes en lourd, qui avait été vendu par MM. A. Weis et Co de Londres au mois d'août dernier, à MM. Charlton Mc Allum et Co de Newcastle, pour 42.000 liv. st. net, vient d'être vendu à des acheteurs de Cardiff pour environ 55.000 liv. st.

Commandez-nous vos Imprimés Imprimerie du Commerce, L. Godard et C°, 9, 11, 14, rue Villerey, Lyon

PAILLES-FOURRAGES

Lyon, 6 janvier. — Pailles. — Situation inchangée, et ne pouvons que répéter ce qui a été dit si souvent dans nos précédentes chroniques, à savoir que par suite du manque de matériel, les offres sont rares, et on ne traite que difficilement.

On cote, à la tonne, sur wagon gares départ des régions d'expédition : Paille froment litère, Forez-Velay, 45 48 Paille froment alimentaire, dito, 48 52 Paille seigle fléau ou machine Forez-Velay, 55 58 Paille froment tréfilé Forez-Velay 90 92 Paille froment alimentaire batteuse, faible densité, Provence, 52 55 Paille froment litère, batteuse, faible densité, Provence, 45 47 Poinis. — Peu de besoins, et les affaires sont calmes également sur cet article.

On cote, à la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition : Foin pressé Doubs, Jura, 88 90 Foin pressé Forez-Velay, 90 92 Foin vrac, Forez, Velay, 78 80

GRAINES FOURRAGÈRES

Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), 3 janvier. — On cote : graine de trèfle violet, de 120 à 130 fr.; vesces, de 30 à 34 fr. les 100 kilos. Tendence calme.

POMMES DE TERRE

Lyon, 6 janvier. — Peu d'activité dans la demande; notre place a peu de besoins, et on ne traite que peu d'affaires seulement pour satisfaire aux besoins immédiats. Les besoins paraissent moins pressants dans le Midi, par suite les cours se maintiennent, mais avec tendance plutôt calme.

On cote, à la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition : Early Rose, Orléanais, Touraine, Anjou, Poitou, 145 147 Jauns Princesses, Arvergne, 130 132 Jaunes rondes, Orléanais, Touraine, Anjou, Poitou, 128 130 Beauvais, Jura, Saône-et-Loire, Côte-d'Or, 110 112 Fournière, Saône-et-Loire, Jura, Nièvre, Côte-d'Or, 102 105 Rouges Loire, Haute-Loire, 102 105 Violettes, Loire, Haute-Loire, 110 115

PAQUELET (maison Moussier), courtier, Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

Paris, 5 janvier. — Le calme provoqué par les fêtes n'a pas donné lieu, comme on aurait pu le supposer, à un fléchissement des cours. Loin de là; et les pleins prix de la semaine dernière sont maintenus, avec même une avance sur les variétés du Gâtinais, dont les stocks diminuent sérieusement. Les offres restent restreintes.

On cote aux 1.000 kilos, marchandise rendues en gares de Paris : Saucisses rouges du Gâtinais, de 195 à 205 fr.; saucisses rouge du Poitou, de 190 à 200 francs; Hollandes du Gâtinais, de 240 à 250 fr.; strazele du Nord, de 225 à 230 francs; ronde jaune, de 155 à 165 fr.; éarly rose du Centre, de 160 à 170 fr.; Institut de Beauvais et ezarine, de 130 à 140 fr.

Marseille, 6 janvier. — Situation inchangée. Nous pratiquons disponible : Cavailon jaunes, 14 fr.; Beauvais, 13,50; Drôme Beauvais, 12 fr.; mélangées Haute-Saône, 10,25; Basses-Alpes jaunes, 13,50; Beauvais, 13 fr.; éarly roses Poitou, 16 fr.; Auvergne Beauvais Limagne, 12,75; jaunes princesses, 13 fr.; Beauvais Montagne, 11,50; rouges rondes, 10,75; mélangées, 10,75. Le tout aux 100 kilos en vrac sur gare de départ.

PAQUELET (maison Moussier), courtier, spécialisé en pommes de terre, semence et consommation. Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

J. WALLARD, représentant, MARSEILLE. — Pommes de terre. Fourrages et Pailles. Offrez : choux, carottes, oignons, poireaux caves et choux-raves, à QUATRE, Courtier, 7, rue Part-Dieu, Lyon. Adr. Télégr. : Quatre Pardieu 7. Téléph. 58-27.

CAROTTES, OIGNONS

Nice (Alpes-Maritimes), 5 janvier. — Oignons. — La marchandise s'épuisant en Italie, les prix se maintiennent à 39 et 30,50 en vrac et 31 à 32 fr. logés sur wagon Vintimille. Carottes. — Notre marché est très fourni, on chargerait facilement un wagon à 11 fr.

Oignons paille d'Italie. — Maison B. MOGGIO et Fils, 1, place Préfecture Nice, Spécialité d'oignons d'Italie de toutes qualités.

NOIX-CERNEAUX

Lyon, 7 janvier. — Le mois de janvier ne s'annonce pas comme devant être animé au point de vue des transactions. Les offres de tous les centres de production sont toujours rares, il est vrai que leur côté; les fabricants d'huiles montrent peu d'empressement aux achats, ou voudraient des concessions que les vendeurs ne veulent pas accorder.

On dit que le gouvernement français aurait l'intention de lever l'interdiction de l'entrée des cerneaux français en Suisse; si cela était on pourrait traiter des affaires avec ce pays. En attendant, il faut voir les cours comme suit : Cerneaux du Dauphiné 120; du Perigord 118; de l'Aveyron 116 les 100 kilos départ.

Poitiers, 5 janvier. — Les noix étaient offertes par quelques détenteurs et aussi par la culture, mais personne ne veut déborder du prix de 60 fr. les 100 kilos. Il ne s'est donc rien fait. Ceux qui accaparaient la marchandise à ce prix-là commencent à bouder.

L'huilerie qui n'emploie presque rien n'en veut pas non plus, d'autant plus que cette marchandise dont la qualité laisse fortement à désirer s'avarie encore avec la période humide que nous traversons. Les courtiers étrangers brillent par leur absence.

Veuve DESPLACES, représentant, Lyon, 56, cours Gambetta, 56. — Lyon Noix, Cerneaux, Tourteaux de toutes provenances. Téléphone 29-67.

PRIMEURS, LEGUMES, FRUITS

Lyon, 9 janvier. — On cote : Hollande nouvelle, de 50 à 55 fr.; id. d'Algérie, de 40 à 45 fr.; tomates, de 15 à 30 fr.; pois beaux, de 75 à 80 fr.; id. gourmands, de 80 à 100 fr.; haricots d'Algérie, de 70 à 130 fr.; carottes, de 18 à 22; raves-navets, de 8 à 10 fr.; épinards du Centre, de 30 à 40 fr.; id. du Midi, 30 fr.; noix suivant qualité, de 60 à 90 francs; châtaignes saines, de 15 à 18 francs; cannelles, 25 fr.; bouches rouges, de 27 à 32 fr. les 100 kilos; artichauts d'Alger, de 2 à 4 fr.; d'Oran, de 1,90 à 2,50; de Var, de 1,80 à 3,75; choux-fleurs du Var, de 6 à 14 fr.; du Midi, de 4 à 7 fr.; salade latine belle, de 0,50 à 1 fr.; oignons d'Italie, de 0,30 à 0,37; d'Espagne, de 0,25 à 0,30; poireaux, de 0,70 à 0,90 la douzaine.

Châteaurenard, 6 janvier. Notre marché débute par une belle matinée, petit vent sec. Il serait à souhaiter qu'il nous enlève cette humidité que nous en durons depuis longtemps, et la pourriture qui ravage les salades et choux. Les transactions se pratiquent toujours avec la même activité.

Nous cotons pour ce jour : pommes, de 18 à 30 fr.; poires, de 25 à 35 fr.; oignons, de 55 à 70 fr.; châtaignes, de 25 à 35 fr.; figues cosenza, 120fr.; noix, de 90 à 95 fr.; dattes, 120 fr.; pommes de terre : early roses, 16 fr.; rondes blanches, de 13 à 14 fr.; navets, de 16 à 18 fr.; épinards, de 20 à 25 fr.; persil, de 18 à 20 fr.; carottes de 15 à 17 fr.; oignons, de 35 à 38 fr.; escargots 60 fr.; haricots saucé, 10 fr.; choux de Bruxelles, de 90 à 95 fr. le tout aux 100 kilos.

Choux-fleurs, de 2,50 à 3,50; choux verts, de 2 à 3 fr.; salades : frisées de 0,40 à 0,70; laitues, de 0,40 à 0,65; escaroles, de 0,30 à 0,60; cardes, de 4 à 6 francs; céleries de 2 à 4 fr., tout à la douzaine.

Aux en chaînes, de 15 à 20 fr.; oignons en chaînes, de 2 à 5 fr. les 12 chaînes. Radis 0,50; poireaux, 3 fr.; carottes de 0,50 à 0,75 les 12 hottes.

Oranges, de 3 à 4fr.; mandarines, de 4 à 4,50; citrons, 7 fr. le cent. Courges, de 0,75 à 2 fr. la pièce.

LEGUMES SECS

Marseille, 5 janvier. — Marché calme, sans affaires. On cote les 100 kilos, en sacs, à la consommation disponible : haricots cagn. franç. nouv. récolte, 62 fr.; haricots petits francs, nouv. récolte, 85 fr.; haricots japonais Dolfus, 83 fr.; lentilles des Indes nettoyées, nouv. réc., 63 francs; lentilles d'Egypte nettoyées, nouv. réc., 45 fr.; gros pois-chiches Maroc, 47,50; pois-chiches moyens Mar-

roc, 45 fr.; pois-chiches pet. Maroc, 43,50; alipistes Maroc, 51,50; chenevis d'Espagne disp., 63 fr.

HARICOTS DU LIMOUSIN A. Defaye, Aix-sur-Vienne (H.-V.)

HARICOTS LINGOTS ET DIVERS en MAGASINS S'adresser Crozat, Limoges.

CIDRES

Ochellets (Loiret), 31 décembre. — Dans notre région, il ne reste plus de pommes et les brassages sont à peu près terminés. Les cidres faits en dernier lieu ont été vendus avec une hausse de 2 à 3 francs par feuillette sur les prix du début.

Il n'y a plus de non logés, et en logés c'est très difficile de trouver vendeurs. La futaie étant très chère, les récoltants pour la plupart ont préféré vendre leurs pommes par wagons.

Tout fait prévoir une future récolte décevante : les pommiers n'ont pas de boutons à point. Aussi les récoltants ont mis en cave une provision pour deux années de consommation.

Les quelques affaires qui l'on pourra trouver en logés seront traitées à des prix élevés. Certains récoltants demandent pour du livrable février, de 18 à 20 francs la feuillette à la propriété, en cidre pur jus, bien entendu.

Lisieux (Calvados), 31 décembre. — Les pommes ne se conservent pas étant donnée la douceur exceptionnelle de la température pour la saison, aussi le prix des fruits sains est-il plutôt en augmentation.

On cote les pommes de la vallée d'Augoye de 45 à 50 fr. les

BESTIAUX

Lyon-Vaise

MARCHE DU LUNDI 3 JANVIER
Porcs. — Amenés : 1.263; renvoi : 00.
Les 100 porcs qu'on nous avions de plus que lundi dernier, n'ont exercé de plus que l'influence sur les cours qui, au lieu de fléchir un peu, ont encore progressé de quelques centimes par livre.

MARCHE DU MARDI 4 JANVIER
Porcs. — Amenés : 1.321; renvoi : 0; environ 150; entrés aux abattoirs : 88; soit en tout : 1.409 bêtes contre 1.359 mardi dernier.

Encore aujourd'hui, nous avons eu un très gros marché, soit comme approvisionnement, soit comme marchandise. Nous avions de gros arrivages de charbonnais et limousins, les charollais qui touchent de plus en plus à leur fin, pouvaient facilement se compter. Egalement, nous avions beaucoup de veaux de fourrure. Sous le hall, beaucoup de bouchers du dehors et de fourreaux de l'armée. Dès le début du marché, la belle marchandise maintenait ses prix de vendredi, mais vers la fin, les affaires se sont bien tassées, la vente était bien plus calme et une tendance en baisse s'est manifestée.

On cotait les limousins de 0,85 à 1,40 suivant qualité; les charollais de 0,85 à 0,95; troisième choix, de 0,70 à 0,85; bœufs divers, de 0,70 à 0,88 le demi-kilo poids mort. Au poids vif, on payait les limousins extra de 0,68 à 0,70; en qualité inférieure, de 0,63 à 0,68; les charollais extra, de 0,65 à 0,67; première qualité, de 0,50 à 0,65; deuxième qualité, de 0,42 à 0,50; troisième qualité, de 0,30 à 0,42; bœufs divers, de 0,30 à 0,52 le demi-kilo.

Veaux. — Amenés : 363; renvoi : 0; entrés aux abattoirs : 105; au total : 468 veaux contre 645 la semaine dernière.

Les arrivages ont été aujourd'hui très restreints, nous avions près de 200 veaux de moins que mardi dernier, ce qui a été énorme; il va sans dire que les affaires brûlaient aujourd'hui. La vente a été active avec hausse très caractérisée.

On cotait les veaux extra de 1 à 1,03; première qualité, de 0,95 à 1 fr.; deuxième qualité, de 0,90 à 0,95; troisième qualité, de 0,85 à 0,90 le demi-kilo. Moutons. — Amenés : 424; renvoi : 0; entrés aux abattoirs : 797; au total : 1.221 moutons contre 1.119 la semaine dernière.

Le marché était un peu mieux fourni que mardi dernier, mais pas suffisamment pour apporter des changements sensibles dans les cours. Nous cotons comme suit : moutons charollais extra, de 1,35 à 1,48; en qualité inférieure, de 1,25 à 1,35; moutons de pays premier choix, de 1,30 à 1,40; en qualité inférieure, de 1,15 à 1,20.

Moutons. — Amenés : 194; renvoyés : 00. — La marchandise est toujours rare; aussi, avançons-nous eu à enregistrer des cours un peu en hausse. On payait les premiers choix de 1,48 à 1,50; les seconds, de 1,42 à 1,44; les troisièmes, de 1,30 à 1,34 le demi-kilo.

Porcs. — Amenés : 407; renvoyés : 00. — Etant donné l'apport toujours modeste, les transactions conservent une grande activité avec des prix en tendance à la hausse. On payait les bons porcs de 0,98 à 1 fr.; les moyens, de 0,95 à 0,96; les ordinaires, de 0,93 à 0,94 le demi-kilo.

MARCHE DU VENDREDI 7 JANVIER
Bœufs. — Amenés : 463; renvoi : environ 60; entrés aux abattoirs : 191; soit en tout 654 têtes contre 714 la semaine dernière.

Aujourd'hui, les arrivages étaient moins importants, mais cependant bien suffisants pour les besoins. Sur le nombre, nous avions de très jolies bêtes, les besoins étant moins pressants; d'autre part, la température peu favorable aux gros achats, toutes ces circonstances ont donné à notre marché une allure de calme, les affaires étaient longues à traiter et les cours ont quelque peu fléchi sur mardi dernier.

On cotait les limousins de 0,83 à 1,17, suivant qualité; les charollais, de 0,87 à 1,12; deuxième choix, de 0,83 à 0,95; troisième choix, de 0,82 à 0,85; bœufs divers, de 0,68 à 0,85 le demi-kilo poids mort. Au poids vif, on payait les limousins extra, de 0,65 à 0,67; en qualité inférieure, de 0,60 à 0,65; les charollais extra, de 0,60 à 0,65; première qualité, de 0,50 à 0,60; deuxième qualité, de 0,40 à 0,50; troisième qualité, de 0,30 à 0,40; bœufs divers, de 0,30 à 0,50 le demi-kilo.

Veaux. — Amenés : 551; renvoi : 0; entrés aux abattoirs : 220; au total : 771 veaux au lieu de 814 vendredi dernier.

Le marché de ce jour a été moins bien fourni, soit comme qualité, soit comme quantité. Au début du marché, les quelques bons veaux se sont enlevés rapidement à des prix supérieurs à ceux de mardi, dépassant de 1,05. Mais vers le milieu du marché, la vente était moins savante, les acheteurs ne voulaient rien de qualité inférieure. Les cours se sont tassés entre 1 et 1,05.

On cotait comme suit : veaux tout à fait extra, de 1,03 à 1,07; première qualité, de 1 à 1,03; deuxième qualité, de 0,95 à 1 fr.; troisième qualité, de 0,90 à 0,95 le demi-kilo.

MARCHE DU MERCREDI 5 JANVIER
Moutons du Pays et de Réserve. — Amenés : 4.501.

Nous avions 400 moutons de plus que le mardi précédent. Les cours ont subi une augmentation de 10 fr. par 100 kilos pour les moutons et se sont à peu près maintenus pour les brebis.

On payait les moutons du pays de

265 à 290 fr.; de réserve, de 260 à 270 francs, et pour les brebis, de 240 à 255 francs. Vente bonne et active.
Bœufs du Pays. — Amenés : 218 bœufs et 139 vaches.
Nous avions 150 têtes de plus que mercredi dernier.
Nous avons eu une baisse sur les cours de 10 fr. par 100 kilos sur les bœufs limousins, et de 5 fr. sur les vaches; les bœufs gris se sont maintenus.

On cotait les bœufs limousins de 222 à 225 fr.; les gris de 217 à 225 fr., et de vaches laitières de 217 à 215 fr., et de montagne de 207 à 215 fr.
Vente mauvaise avec 111 renvois.

Paris-La Villette

MARCHE DU JEUDI 6 JANVIER
Bœufs. — Amenés : 1132; renvoi : 0; environ 1132; entrés aux abattoirs : 1132; soit en tout : 1.132 bœufs contre 1.132 jeudi dernier.

Les bons bœufs ont été vendus de 1,12 à 1,20 le demi-kilo net (0,67 à 0,72 le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,85 à 0,95 le demi-kilo net (0,52 à 0,62 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été achetés de 1,02 à 0,97 le demi-kilo net (0,61 à 0,41 le demi-kilo vif).

Les veaux de bonne qualité ont été vendus de 1,65 à 1,80 le demi-kilo net (0,99 à 1 fr. le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,51 à 1,29 le demi-kilo net (0,78 à 0,65 le demi-kilo vif).

Les bons petits moutons ont été vendus de 1,45 à 1,62 le demi-kilo net (0,70 à 0,78 le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,26 à 1 fr. le demi-kilo net (0,61 à 0,48 le demi-kilo vif).

Les pores de très bonne qualité et de bonne qualité ont été vendus de 1,24 à 1,45 le demi-kilo net (0,94 à 1 fr. le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,29 à 1,14 le demi-kilo net (0,90 à 0,80 le demi-kilo vif).

FOIRES ET MARCHÉS

Bourg (Ain), 5 janvier. — Notre foire de ce jour a été bien approvisionnée en bêtes à cornes. La vente quoique bonne a subi un peu de calme. Les veaux et les pores gras atteignent des prix très élevés, ils sont enlevés par les acheteurs aux prix demandés par les vendeurs.

On a vendu : bœufs de boucherie, 540, de 80 à 105 fr.; moutons, 58, de 105 à 110 fr.; veaux, 160, de 160 à 180 fr.; porcs, 380, de 70 à 192 fr.; cochons gras, 15, de 60 à 175 fr. les 400 kilos sur pied.

Bourgoin (Isère), 30 décembre. — Vente très active sur les veaux, prix en hausse. Bonne vente sur les moutons et porcs.

On a vendu : moutons, 80, de 200 à 240 fr.; veaux, 80, de 170 à 180 fr.; porcs, offre de la charcuterie, de 165 à 190 fr.; agneaux, 25, de 210 à 230 fr.

Chollet (Maine-et-Loire), 31 décembre. — 8 têtes de gros bœuf de moins que vendredi dernier : 24 décembre 1915, 66; 31 décembre 1915, 58.

On a vendu : bœufs de boucherie, 22, de 0,80 à 0,90; taureaux, 7, de 0,78 à 0,88; vaches pour boucherie, 36, de 0,77 à 0,87; vaches laitières, 14, de 400 à 500 francs la pièce; veaux, 5, de 1,20 à 1,30 le demi-kilo sur pied.

Grenoble (Isère), 31 décembre. — On a vendu : bœufs, 8, de 210 à 235 fr.; vaches, 5, de 200 à 220 fr.; veaux, 20, de 185 à 274 fr.; moutons, 90, de 230 à 240 francs.

Dijon (Côte-d'Or), 6 janvier. — On a vendu : 59 moutons, de 2 à 2,40; 24 veaux, de 1,70 à 1,86; 65 porcs, de 1,92 à 1,98.

Löhans (Saône-et-Loire), 3 janvier. — On a vendu : bœufs de boucherie, de 50 à 53 fr. les 50 kilos; bœufs de trait, de 850 à 1.100 fr. la paire; taureaux, de 400 à 600 fr. la pièce; vaches pour boucherie, de 48 à 51 fr. les 50 kilos; vaches laitières, de 400 à 500 fr. la pièce; génisses, de 190 à 220 fr. la pièce; moutons, de 60 à 65 fr. les 50 kilos; veaux, de 90 à 95 fr. les 50 kilos; cochons gras, de 85 à 92 fr. les 50 kilos; truies pleines, de 220 à 280 fr. la pièce; laitons, de 40 à 60 fr. la pièce; agneaux nourris, de 90 à 120 fr. la pièce.

Matour (Saône-et-Loire), 6 janvier. — On a vendu : moutons, 9, de 140 à 120 francs; veaux, 17, de 170 à 190 fr.; porcs, 21, de 170 à 180 fr.; laitons, 22, de 47 à 63 fr.

Nancy (Meurthe-et-Moselle), 3 janvier. — On a vendu : 6 taureaux, de 90 à 102 francs; 45 bœufs, de 107 à 118 fr.; 24 vaches, de 105 à 115 fr.; 40 veaux, de 90 à 95 fr.; moutons, de 135 à 155 francs; 180 porcs, de 135 à 145 fr.

Vente calme pour le gros bétail.

Nîmes, 4 janvier. — On a vendu : bœufs, 320, de 2 à 2,25; vaches, 680, de 1,80 à 2,10; moutons, 740, de 2,50 à 2,65; brebis, 224, de 2,30 à 2,50; agneaux, 244, de 1,50 à 1,60; veaux, 260, de 1,50 à 1,65; porcs, 138, de 2,04 à 2,12.

Marché très largement approvisionné.

Saint-Etienne, 1er janvier. — On a vendu : porcs, 227, de 1,56 à 2 fr. le kilo au poids vif (sur pied).

Saint-Etienne, 3 janvier. — On a vendu : bœufs, vaches et taureaux, 71, de 1,80 à 2,45; moutons, 1.255, de 2 à 2,65; agneaux, 192, de 2 à 2,55; cochons, 16, de 0,50 à 0,60 le kilo au poids mort (en cheville); veaux, 187, de 1,46 à 2 fr. le kilo au poids vif (sur pied).

COURS DES SUIFS

Paris, 5 janvier. — Le marché est calme mais les cours restent bien tenus. On cote le suif fondu de 125 à 128 francs.

LAINES

Cavillon, 5 janvier. — Laines en suif, 100 kilos. — On cote les 100 kilos : laines suint : débris, de 182 à 232 fr.

PEAUX

Constantine, 31 décembre. — Peau fraîche salée : de chèvres, 36 fr. la douzaine; de moutons, 170 fr. les 100 kilos; de bœufs, 145 fr. les 100 kilos.

SAINDOUX - SALAISONS

Lyon, 7 janvier. — Nous ne pouvions que répéter que la demande continue à être très suivie pour la graisse porc, panes fraîches et poitrines, ajoutons que les autres salaisons ont également une vente régulière. Comme prix, nous n'avons pas de changement à signaler; le tendance en est toujours très ferme, étant donné les cours actuels des pores. On cote : lards suivant poids, de 180 à 200 fr.; poitrines, de 240 à 250 fr.; graisse pur porc, de 210 à 215 fr.; panes fraîches, de 230 à 240 fr.; jambons frigorifiés, de 400 à 405 fr.; saucissons de ménage suivant le degré de sécheresse, de 570 à 600 fr. les 100 kilos, prix payés à la charcuterie.

CUIRS ET PEAUX

VENTES DE LYON

Lyon, 5 janvier. — Voici les résultats de la vente des cuirs de Lyon qui a eu lieu mercredi 5 janvier et qui comprenait environ 5.000 cuirs, 15.000 veaux, 20.000 moutons.

M. Lehmann annonce que l'Etat ayant réquisitionné tous les cuirs de bœufs et de vaches, il n'en sera pas vendus aujourd'hui. La vente des peaux de veaux et de moutons va se faire, mais dans le cas où ces peaux seraient réquisitionnées, elle sera annulée.

BOUCHERIE DE LYON

Moyenne des Prix obtenus.

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like bœufs lourds ronds, bœufs lourds plats, bœufs moyens ronds, etc.

PRIX DE LA BOUCHERIE

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like bœufs lourds ronds, bœufs lourds plats, bœufs moyens ronds, etc.

BOUCHERIE DE VALENCE

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like bœufs lourds de tout le mois, bœufs moyens, etc.

BOUCHERIE DE MOULINS

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like bœufs de 40 kil. et au-dessus, bœufs de 35 kil. et au-dessus, etc.

BOUCHERIE DE MONTLUÇON

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like bœufs de 40 kil. et au-dessus, vaches de 35 kil. et au-dessus, etc.

BOUCHERIE DE VIENNE

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like bœufs de 40 kil. et au-dessus, vaches de 35 kil. et au-dessus, etc.

BOUCHERIE DE GRENOBLE

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like bœufs lourds, bœufs moyens, etc.

BOUCHERIE DE SAINT-ETIENNE

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like moutons laineux, moutons rasons, etc.

BOUCHERIE DE SAINT-CHAMOND

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like moutons laineux, moutons rasons, etc.

BOUCHERIES DE FIRMINY, LE CHAM-BOIN, LA RICAMARIE ET ENVIRONS

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like bœufs ronds, bœufs plats, etc.

BOUCHERIE DE SAINT-ETIENNE

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like moutons laineux, moutons rasons, etc.

BOUCHERIE DE SAINT-ETIENNE

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like moutons laineux, moutons rasons, etc.

BOUCHERIE DE SAINT-ETIENNE

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like moutons laineux, moutons rasons, etc.

BOUCHERIE DU PUY

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like bœufs, veaux, moutons, etc.

BOUCHERIE D'YSSINGEAUX, MONIS TROL-SUR-LOIRE ET ENVIRONS

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like veaux moyens et lourds, etc.

BOUCHERIE DE CLERMONT-FERRAND

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like bœufs de 40 kil. et au-dessus, vaches de 35 kil. et au-dessus, etc.

BOUCHERIE DE LANGOGNE

Table with 2 columns: Description of meat cuts and their prices. Includes items like veaux moyens et lourds, etc.

LIBRAIRIE

En vente chez L. GODARD et C^{ie}, imprimeurs-éditeurs, 9-11 et 14, rue Villoroy, Lyon.

Almanach Agricole et Viticole de A. Godard, publie les foires, prédit le temps qu'il fera en 1916, indique les travaux et les semis pour chaque mois, donne des conseils pratiques sur les questions d'élevage et tout ce qui touche à la vie rurale. Illustrations et cartes. Par poste : 0,50 centimes.

Almanach de la Grande Guerre pour 1916. Luxeusement édité, très illustré, très littéraire, instructif, amusant et documentaire. Publie le tableau complet et à jour de tous les Régiments avec indication de leur dépôt. (Prix : 0,60; par poste : 0,80.)

Loi Dalbiez. Brochure contenant les textes de la législation en vigueur concernant auxiliaires, réformés, exemptés, hommes en sursis d'appel, employés aux usines de guerre. (Par poste : 0,45 centimes.)

Loi du 16 octobre 1916. Brochure contenant le nouveau Régime des blés et farines, publiant les textes complets en vigueur. Indispensable au commerce des grains, farines et de la boulangerie. (Par poste franco : 1 fr.)

ALGERIE

Rechts officiels de blés, farines et orges. Le « Journal officiel » du 5 janvier, promulgue le décret suivant :

Article premier. — Pendant la durée de la guerre, il peut être pourvu en Algérie, par voie de réquisition, de blé tendre et de blé dur, de farines et semoules, ainsi que d'orge, à l'approvisionnement de la population civile. Le droit de réquisition est exercé dans chaque département par les préfets ou par leurs délégués, sous l'autorité du gouverneur général de l'Algérie et dans les conditions prévues par la loi du 3 juillet 1877, relative aux réquisitions militaires, et le décret du 8 août 1885 pris pour l'application de cette loi à l'Algérie.

Art. 2. — Le gouverneur général est chargé d'effectuer des achats de blés, orges et farines à l'intérieur de l'Algérie, de faire procéder, s'il y a lieu, aux réquisitions, et de répartir les denrées suivant les nécessités de la consommation par voie de cessions. En cas de réquisition, l'indemnité qui pourra être allouée soit par l'autorité administrative, soit par les tribunaux, ne pourra être supérieure à 30 fr. par 100 kilos pour les blés tendres pesant 75 kilos à l'hectolitre et ne contenant pas plus de 2 p. 100 de corps étrangers. Elle sera de 31 fr. pour les blés durs type colon pesant 80 kilos à l'hectolitre et 18,50 pour les orges pesant 60 kilos à l'hectolitre.

Il y aura lieu à une augmentation ou à une réduction de 1 p. 100 sur le prix pour chaque kilogramme en plus ou en moins constaté à l'hectolitre, ainsi qu'à une réduction de 1 p. 100 sur le même prix pour chaque unité en plus p. 100 de corps étrangers.

Art. 3. — Les opérations de recettes et de dépenses effectuées en conformité de l'article précédent, sont constatées à un compte hors budget ouvert dans les écritures du trésorier général.

Une somme de 1 million pourra être prélevée sur le fonds de réserve de l'Algérie pour constituer le fonds de roulement nécessaire aux dites opérations.

Art. 4. — A partir de la publication du présent décret et pendant la durée de la guerre, les préfets pourront fixer le prix des farines de blé tendre et de blé dur qui ne pourra en aucun cas dépasser celui qui résulterait d'une extraction à 74 p. 100 du blé tendre et à 81 p. 100 du blé dur tels qu'ils sont définis à l'article 2.

Les meuniers ne pourront plus fabriquer qu'une seule sorte de farine, à savoir la farine entière ne comprenant ni remoulage, ni sons.

Art. 5. — Un arrêté du gouverneur général déterminera les conditions d'exécution du présent décret, notamment en ce qui concerne les personnes auxquelles le droit de réquisition pourra être délégué par les préfets, les formes de cette délégation et le fonctionnement de ces opérations de ravitaillement.

MAROC

La Lourdeur du Marché Marocain. L'article suivant, de notre excellent correspondant de Casablanca est composé de plusieurs semaines et l'abondance de matières nous a obligé de retarder sa publication jusqu'à ce jour.

Les notes parues ces derniers temps dans le Courrier du Commerce sur le

Courrier des Spectacles

Casino. — Vendredi 7 janvier a eu lieu deux grands galas. Première de Un crâne sous la tempête, comédie de Dreyfus, par M. Coquet et Mlle Marly; début des chanteurs Tumbler et les plus forts palmiers du monde; Mlle Boudange, chanteuse comique à voix, et cinq numéros de premier ordre.

Lundi 10 janvier, tournée de M. Chartier dans Le Puits de la Vie, de François Coppin. Prochainement, tournée de Cora Laparçerie et sa troupe dans Cent mille francs, fantaisie en trois petits tableaux, de Mirande et Tribor; Ce bon M. Zatecké, pièce belge en trois actes. La Revue 1915, tournée Barot, etc.

Horloge. Giselle, la délicieuse divette Giselle, la grande vedette parisienne, Giselle tout tous les jours parisiens ont vanté sa charme et le talent, a débuté à l'Horloge vendredi et y a recueilli une ample moisson de bravos. Jamais succès ne fut plus mérité. Ses cotés, les Palmiers, des excentriques un gaillard fait beaucoup rire dans leurs scènes amusantes. « Ah! les pores » est un vaudeville bouffé très bien interprété par Snopp, Boulingrin, Andrenys, Larsay, Média, dans Le Gai, Duverson, Avril, etc. Tous ces artistes dans la partie concert reportent aussi leur part le succès.

Signalons encore les films de guerre, tous jours de la dernière actualité.

A VENDRE HARICOTS

200 qx petit blanc, 80 fr.; 20 qx lin-gins, 85,50; 100 qx couleur, 65 fr. S'adresser Bur. Jour. Baissard, n° 245.

Egraissement rapide, Pores, Voies, etc

Elevage, demandez échantillon gratuit « Faine Aiglon », les 100 k. logés, 18 fr. Les Fils Burel, 10, r. des Tuilleries, Lyon.

HUILES D'OLIVES

Garanties pures. Postal 10 litres 25 et de table supérieure. 19 fr. contre mandat ou remboursement. S'adresser GENIN, assurance, à Châteaurenard (Provence).

ON DEMANDE

MINETTES EN COSSES

Adresser prix et échantillons à M. Louis ETUY, décorateur, à Saint-Florentin (Yonne).

AVIS AUX CHASSEURS

A Vendre ou à Louer après la guerre, très agréable habitation de maître, avec belle terrasse et logement pour fermier, panorama magnifique, 15.000 mètres carrés de prairies et plusieurs hectares de terrain. Le tout situé à Châteauneuf, Val Saint-Donat (Basses-Alpes) au pied de la montagne de Lure.

Chasse magnifique. S'adresser au bureau du Journal, n° 223.

OIGNONS JAUNES PAILLE D'ITALIE. S'adresser Maison ACCIARI Jacques, 2 et 10, boulevard Riquier, Nice. Spécialité d'oignon et d'ails d'Italie de toutes qualités.

POMMES DE TERRE

en gros pour consommation et semences. A. PEYRMAURE et C^{ie}, Limoges (Haute-Vienne).

POMMES A CIDRE

crûs de 1^{er} choix. Normandes et vallée d'Auge, S'adresser Lagnel, grains, à Lisieux (Calvados).

Un VITICULTEUR

offre les vins de sa récolte garantis naturels. COTEAU 1^{er} choix 1915 60, 152, 157, 162, 157, 162, 157.

Sur gare de départ contre remboursement, sans escompte. S'adr. en toute confiance, au DOMAINE SAUNTE-CECILE, par Roujan (Hérault). — Echantillon gratis.

ESSAYEZ LES HUILES D'OLIVE DE

L'HUILERIE DU PHENIX

FOURNIER, 19, r. d'Aguesseau, LYON et vous ne direz plus qu'à LYON ou ne trouve pas de la BONNE HUILE D'OLIVE. Nos qualités recommandées : 2 40 1^{re} Huile d'olive vierge, garantie pure. 2 40 2^{de} Huile de table supérieure Le Phénix. 2 40 3^{de} Huile blanche supérieure La Dédicace. 1 70 Livraison franco domicile.

CHRONIQUE DES COLONIES

A la demande de nombreux abonnés habitant les colonies ou pays de protectorat, nous ouvrons une rubrique spéciale dans laquelle nous traiterons des questions économiques et commerciales relatives à ces pays ou

◆◆◆ PETITES ANNONCES ◆◆◆

TARIF ET CONDITIONS

Sous cette rubrique, nos abonnés et lecteurs désireux de vendre ou d'acheter un fonds de commerce, un produit quelconque, du matériel neuf ou d'occasion, de trouver un employé sérieux, un associé, un commanditaire, de même que ceux à la recherche d'une situation pour eux ou un tiers auquel ils s'intéressent, pourront faire paraître des annonces aux conditions suivantes :

Cinquante centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce publiée moins de dix fois.

Quarante centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins dix fois.

Toute ligne commencée sera facturée pour une ligne entière.

Le texte des annonces devra être adressé à la Direction du Journal, sur feuille détachée, très lisiblement écrit et accompagné du montant.

USINES A VENDRE OU A LOUER

FORCE MOTRICE 100 H.P., 2 turbines, à louer en Saône-et-Loire. Adres. Moreau, La Ferté, Varennes-le-Grand (Saône-et-Loire).

MOULIN en Saône-et-Loire, 100 H.P., 2 turbines, 5 cylindres, 4 pierres meules, à louer avec 30 Ha terres et prés. Adres. Moreau, La Ferté, Varennes-le-Grand (Saône-et-Loire).

ON LOUERAIT MOULIN à meules, bon état. Production minimum 2.000 kilos. De préférence rayon 30 kilomè-

tres Lyon et à proximité gare. On sous-louerait au besoin moulin arrêté cause mobilisation. Pressé. Faire offres Bureau du Journal, 174, M. Burel.

MATERIEL NEUF ET D'OCCASION

ON DEMANDE à acheter une chaudière semi tubulaire de 50 à 60 chevaux, en bon état. S'adresser Bureau du Journal, à M. Deport, n° 172.

RICHE OCCASION belle caisse enregistreuse « La Nationale », fonctionnant à la main ou à l'électricité, pour restaurants, hôtels, magasins, etc. S'adresser au Bureau du Journal, n° 101, à M. Donard.

FONDS DE COMMERCE

GRAND BEAU CAFE réparé à neuf, bien situé, à Vienne (Isère), à vendre, cause de maladie, sacrifié. Prix : 6.000 fr. S'adresser à M. Robin, Bureau du Journal, n° 184.

A CEDER ancienne Maison de Grains et Gaines. S'adresser à M. Bourrier, Bureau du Journal, n° 102.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

BON FARINIER est demandé pour moulin en Saône-et-Loire. S'adresser Moreau, La Ferté, Varennes-le-Grand (Saône-et-Loire).

GARÇONS BOUCHERS sont demandés dans grande boucherie méridionale. S'adresser à M. Gautier, publicité du « Courrier du Commerce », n° 232.

MINOTIER de Haute-Saône offre un emploi de farinier dans l'important moulin qu'il exploite. Adresser demande Bureau du Journal, à M. Bruant, n° 240.

PROPRIETAIRE dans les Alpes, possédant une force de 200 HP avec grand bâtiment et terres, à proximité gare, cherche industriel à même de l'utiliser. S'adr. Bureau du Journal, à M. Chenu, n° 112.

HOMME SERIEUX non mobilisable cherche emploi dans maison de commerce, chez négociant en grains et fourrages, minoterie ou autre. Bonnes références. M. Macquet, Bureau du Journal, n° 255.

BON CHARRETIER pouvant conduire un ou plusieurs chevaux, est demandé dans importante minoterie située dans ville de l'Est. S'adresser à M. Jacquot, Bureau du Journal.

COMMANDITAIRE ou employé intéressé, au courant de la vente, dans important commerce de graines et plan-

tes, situation d'avenir. Toutes garanties. Apport 10.000 francs. Ecrire Bureau du Journal, à M. Galart.

SITUATION stable offerte à homme possédant une bonne instruction et à même d'occuper un poste de rédacteur dans important journal. S'adresser à M. Goutarel, Bureau du Journal.

REFUGIE des pays envahis, ancien professeur de sténographie et de langues, habitant actuellement Lyon, cherche leçons particulières, traductions à faire ou tout autre emploi, sérieuses références. S'adresser à M. Alex, Bureau du Journal.

REPRESENTATION

UN BON REPRESENTANT est demandé pour la vente du poivre en grains. Offres avec références à M. Masson, au Bureau du Journal n° 108.

MAISONS RECOMMANDEES

COSTUMES sur mesures, coupe irréprochable. Sylvain Gabriel, tailleur à façon, 3, rue Burdeau, Lyon.

CAFE-RESTAURANT de la Bourse. Morel-Peguin, 3, place de la Bourse, Lyon.

HUILLERIE du Phénix, recommandée par ses huiles d'olive. Voir réclame troisième page.

VINS du Beaujolais et du Midi. Maison Motge et fils, 48, rue Saint-Michel, Lyon.

VINS D'ALGERIE Blandy, courtier, rue Millet, Alger. — Vins rouges : 1^{er} choix 11 à 12°, de 54 à 55 fr.; 2^e choix, 9°5 à 11°, de 47 à 50 fr. — Vins blancs, de 50 à 55 fr.; rosés, de 47 à 54 fr.

DIVERS

CUIRS de boeufs ou de vaches moyens, très bien travaillés et bien soignés à vendre. S'adresser M. Poisson, rue Gambetta, Le Mans.

BELLE HABITATION avec terrasse et logement pour fermier, superbe panorama. Chasse magnifique. Le tout situé dans le département des Basses-Alpes. Adresser Bureau du Journal, à M. Grave, publicité, n° 223.

JEUNE FILLE disposant de plusieurs heures par jour, cherche travaux de copie ou autre à faire à domicile. S'adresser au Journal, M. Julian, publicité, n° 250.

OFFRES DE MARCHANDISES

POUR ACHETER pailles, fourrages, grains, blés, avoines, vesces, céréce

Amiotte, grains-fourrages, à Vernierfontaine, par Elalans (Doubs).

CIDRES DU GATINAIS Vente exclusive au commerce de gros. A. Roguet, à Courtenay (Loiret).

CIDRES PUR JUS extra-mousseux. Renseignements sur demande. Timbre p. réponse. G. François, à Briare (Loiret)

DEMANDES D'ACHATS

ON ACHETERAIT cônes de pins. Faire offres au « Courrier du Commerce », à M. Boutin, publicité.

ON DEMANDE minettes en coscos. Adresser prix et échantillons à M. Etuy, décorateur, à Saint-Florentin (Yonne).

L'Administration des postes ne délivre pas et ne distribue pas les lettres adressées poste restante ou bureau du journal avec mention de numéros ou d'initiales.

Il convient donc désormais d'indiquer dans les annonces des adresses portant mention d'un nom.

L. Gérant : L. GODARD.

Imp. du Commerce, L. GODARD à LYON, 9 et 11, rue Villeroy, LYON.

Assurances - Accidents

LA Participation

38, RUE DE LA REPUBLIQUE Lyon

Téléphone 24-84

Assurances - Loi * Individuelles * * *

Chevaux et Voitures Gens de Maison *

Automobiles * * * * Responsabilité civile

• PRIX SPECIAUX à tous les Membres du Syndicat de la BOUCHERIE LYONNAISE •

QUI ACHÈTE CHER en gros et PAYE COMPTANT

SAINDOUX FLAMBARD ?

SUIFS ?

B. KONRAD

Près les Abattoirs - DJON

Téléph. 368 Adr. télégr. KONRAD-DJON

Bureau des Domaines de Lyon

Vente aux Enchères Publiques

Le Mercredi 12 Janvier, à deux heures du soir, au Grand-Camp, à Lyon.

DE

17 VACHES EN ETAT DE GESTATION

ou accompagnées de leurs veaux

Ne présentant aucun symptôme de maladies contagieuses.

Au comptant avec 5 % en sus.

L'Inspecteur des Domaines, RATHEAUX.

Saindox et Salaisons

en Gros

VENTE ET ACHAT

Saindox de Lyon et de ménage

Mortadelle façon Dologne

G. BESSY, Aîné

25, rue Amédée-Bonnet LYON

(Près l'angle des rues Dugaud et Boileau)

BOYAUX SALÉS

Fournitures générales pour Charcuteries et Boucheries

Outils, épices, etc., etc.

Cuirs et Peaux en Poils

ACHATS DIRECTS A LA BOUCHERIE

VERJUS FRÈRES

Ancienne Maison J. VERJUS & C^{ie} MORIN

FONDÉE EN 1863

47, Chemin du Pré-Gaudry, 47

TELEPH. 54-39 LYON TELEPH. 54-39

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues directement dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67

LISEZ

8 & 10, RUE NOUVELLE, PARIS-9^e

" LE MOIS SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL "

pour être au courant des nouveautés techniques du monde entier.

Si vous avez à vaincre des difficultés techniques économiques, juridiques.

ÉCRIVEZ-LUI

Bureau des Domaines de Lyon

Le Mardi 25 Janvier, à deux heures du soir, au Magasin général d'Habillement, 90, avenue Félix-Faure, à Lyon :

Vente aux Enchères Publiques

I. SERVICE DE L'HABILLEMENT

2.269 kilos de déchets de toile et de coton.

36.994 — de débris de toile.

732 — de toile de havresac.

1.500 — de havresacs.

696 — de débris de cuirs.

15.134 — de débris de couvertures.

2.038 — de toile d'emballage.

II. SERVICE DU HARNACHEMENT

305 selles.

2.039 kilos de vieux cuirs.

1.927 — de débris de toiles, cordes et sangles.

Au comptant avec 5 % en sus.

L'Inspecteur des Domaines, RATHEAUX.

Union de la Boucherie Lyonnaise

ET DE LA RÉGION

pour l'Oleé-Margarine et les Suiifs

33, Av. de l'Abattoir, Lyon-Vaise

SPECIALITÉ de SUIFS pour Tanneries et Corroieries

FABRIQUE DE MARGARINE, Saif comestible, etc.

VENTES ET ACHATS

Paul VILLARD & C^{ie}

EXPERTS-VÉRIFICATEURS

33, rue Victor-Hugo. — LYON

TELEPHONE : 1-41

Envoyez vos arrêtés

Demandez conditions, renseignements

3.500.000 fr. de grèges obtenus

Droits d'Enregistrement

Sociétés, successions, Obligations, actes divers

Maison la plus importante existante

GRAISSAGE

MOTEUR

DEMI-FLUIDE POUR VOITURES ET CAMIONS AUTOMOBILES

ETAB^{ts} HENRY HAMELLE PARIS

DÉPÔT : 174, AVENUE DE SAXE - LYON

La MEILLEURE PUBLICITÉ AGRICOLE, INDUSTRIELLE et COMMERCIALE est celle du COURRIER DU COMMERCE

Pour tous vos Imprimés, adressez-vous à

L'IMPRIMERIE DU COMMERCE

Organisation Moderne pour

LABEURS - JOURNAUX

et Publications périodiques

THÈSES - REVUES - ANNUAIRES

Spécialité de Catalogues de Luxe

L. GODARD & C^{ie}

Imprimeurs-Éditeurs

9, Rue Villeroy, 11 LYON

TRAVAUX DE COMMERCE

Têtes de Lettres, Factures

Circulaires, Enveloppes

Cartes d'adresse, Mandats

APPLICATION DE TOUS LES PROCÉDÉS D'ILLUSTRATION

ÉTIQUETTES ET SACHETS POUR MINOTIERS, NÉGOCIANTS ET COURTIERS EN GRAINS, GRAINES, etc.